

Réf: Dossier N° 085366

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YAMOHFA »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8e TRANCHE SOLEIL 1,
Lot 39, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YAMOHFA »

Objet : CONCEPTION ET VENTE DE Thé, infusion et Tisane;
Vente de Produits Cosmétiques, Lunch box, Paniers Cadeaux;
Transformation Produits locaux, Décoration Mariage,
Partenariats, Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8e TRANCHE SOLEIL 1,
Lot 39, Ilot 02

Dirigeant(s) : Mme MAGUIRAGA EPSE DOUKOURE AISSETOU
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02542 du 28/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13148/GTCA/RC/2022 du 28/03/2022

